

Les élèves de la section sportive ont le pied à l'étrier

La section sportive équitation du lycée Le Verrier a été lancée en 2016. Alors que la convention est renouvelée pour trois ans, certains élèves se lancent dans des carrières liées au cheval.

Reportage

Vendredi 27 septembre, 16 h : un minibus jaune arrive au centre équestre du Pôle hippique de Saint-Lô. En sortent des élèves du lycée Le Verrier, pressés de commencer le cours. « Chacun se voit désigner un cheval pour la séance. Les élèves récupèrent leur selle et vont eux-mêmes seller leur cheval mais aussi le brosser, le préparer », détaille Yann Adam, directeur du Pôle hippique. « Ici, il ne s'agit pas seulement de monter à cheval mais aussi d'apprendre tous les soins. »

Chaque semaine, quatre groupes du lycée Le Verrier et deux groupes du collège Louis-Pasteur bénéficient de deux créneaux de deux heures au Pôle hippique, dans le cadre des sections sportives scolaires équitation des deux établissements.

« Pas une section élitiste »

Un partenariat a été mis en place, en 2016, avec le Pôle hippique, l'Éducation nationale, la Région, le Département, l'Agglomération, la Ville et le Comité régional d'équitation. Il est renouvelé pour trois ans.

Dans le cadre de cette section, les élèves peuvent bénéficier de 54 séances durant l'année, avec une participation de 550 € demandée aux familles. « Ce n'est pas élitiste. La section est vraiment ouverte à tous », souligne Yann Adam. À condition, toutefois, d'avoir un bon niveau d'équitation. « On fait passer des tests au printemps. On cherche à avoir des groupes les plus homogènes possible », raconte Mathieu Oxéant, responsable du centre, qui encadre les sections collégienne et lycéenne. Sportivement parlant, « l'objectif est d'aller jusqu'au Galop 7 Normandie », un label de haut



Vendredi, l'un des quatre groupes de la section sportive du lycée Le Verrier a été accueilli au centre équestre du Pôle hippique.

PHOTO : OUEST-FRANCE

niveau. Une cavalière l'a obtenu sur la dernière année scolaire et quatre l'année précédente.

Différents rendez-vous ponctuent également l'année : les élèves participent à une compétition de pony-games au centre équestre du Picotin, dans le cadre du sport scolaire UNSS (Union nationale du sport scolaire), et des sorties communes aux collégiens et lycéens sont organisées (découverte du Cirale, Centre d'imagerie et de recherche sur les affections locomotrices équines, visite du Haras du Pin ou en novembre, rencontre avec les artistes d'un spectacle équestre dans l'Orne).

« Former les cadres de la filière équine »

Selon Alain Cognet, proviseur de Le Verrier, « une trentaine de lycéens ont été concernés par cette section sur les trois premières années et

100 % des élèves de Terminale ont eu leur bac ». Cette expérience ne leur a pas apporté de points pour leur diplôme mais « elle permet de transmettre des valeurs importantes – l'exigence, la passion, la rigueur – qui sont transposables dans le milieu professionnel ». Elle les met aussi en selle pour des carrières liées au monde du cheval. « L'objectif de base était de former des cadres de la filière équine en Normandie », précise Yann Adam.

Parmi les anciens élèves de Le Verrier ayant appartenu à cette section équitation, certains suivent aujourd'hui des formations scientifiques,

avec l'ambition de devenir vétérinaires équins, kinésithérapeutes ou ostéopathes spécialisés. D'autres visent la profession d'avocat en droit équin ou souhaitent exercer en tant qu'ingénieur agricole. Léonie Martin, « après un apprentissage en un an chez la sellière installée au Pôle hippique, travaille maintenant chez Vuitton dans le Sud-Manche », ajoute Yann Adam. Quant à la jeune Anouk Lemoine, en Première à Le Verrier, championne de Normandie de CSO (saut d'obstacles), elle commence déjà à réfléchir à sa future orientation.

Émilie MICHEL.

59

C'est le nombre d'élèves, 20 collégiens de Louis-Pasteur et 39 lycéens de Le Verrier, qui sont inscrits dans une section sportive scolaire équitation de leur établissement.